

Depuis plus de 25 ans, nous conseillons et accompagnons les entreprises françaises, suisses et belges ainsi que leurs filiales allemandes dans tous les aspects juridiques de leurs activités en Allemagne. Aux côtés des cadres dirigeants, des départements ressources humaines, des services juridique et financier ainsi que des équipes commerciales, nous assistons de la même manière les sociétés allemandes en France.



News | Droit social | Allemagne

Droit du travail en Allemagne : licenciement immédiat sans préavis d'un salarié pour vol ou détournement

8 novembre 2023

En droit allemand le [licenciement extraordinaire](#) (« außerordentliche Kündigung » ; licenciement pour « faute grave ») met fin à la relation de travail sans préavis, c'est-à-dire du jour au lendemain, dans la mesure où l'employeur ne peut plus raisonnablement continuer, ne serait-ce qu'un jour de plus, à collaborer avec l'autre partie.

Dans une affaire récemment jugée par un tribunal régional du travail allemand, un employé de longue date avait pris trois europalettes dans l'entrepôt de son employeur pour les brûler dans un feu à l'occasion d'une fête organisée par le club de football local (LAG Köln, 6.7.2023 - 6 Sa 94/23 - BeckRS 2023, 25612). L'employeur a alors licencié l'employé avec effet immédiat pour faute grave. En Allemagne, un licenciement sans préavis est envisageable lorsque les salariés se rendent coupables de graves violations du contrat de travail. C'est notamment le cas lorsque la violation des obligations relève du droit pénal. Dans le cas présent, le tribunal régional du travail a toutefois conclu que le licenciement avec effet immédiat était disproportionné et donc inefficace. En effet, dans le cas d'espèce, tous les travailleurs avaient été informés que l'entrepôt de l'entreprise allait être vidé. L'employeur avait indiqué qu'il était prévu de mettre à disposition de nombreuses boîtes en plastique et caisses à emporter librement. Le jour indiqué, le travailleur concerné avait fait enlever les trois palettes en bois en question. Le tribunal a constaté que le fait qu'un salarié de longue date ait emporté trois europalettes du dépôt pour les utiliser comme bois de chauffage lors du feu de Pâques du club de football local ne témoignait pas d'une intention criminelle, indépendamment du fait qu'il s'agisse de palettes comme neuves ou de vieilles palettes endommagées. Les juges ont considéré la globalité de l'acte comme étant trop banale pour justifier la sanction prononcée. Selon eux, un [avertissement de l'employé](#) se serait avéré suffisant.

Notre cabinet est à votre disposition pour toute question à ce sujet.

welcome@rechtsanwalt.fr



Ulrich Martin DEA / DESE
Rechtsanwalt

martin@rechtsanwalt.fr

T + 33 (0) 3 88 45 65 45



Jörg Luft
Rechtsanwalt

luft@rechtsanwalt.fr

T + 49 (0) 7221 30 23 70

www.rechtsanwalt.fr

Strasbourg

16 rue de Reims
F-67000 Strasbourg
T + 33 (0) 3 88 45 65 45
strasbourg@rechtsanwalt.fr

Paris

4 rue Paul Baudry
F-75008 Paris
T + 33 (0) 1 53 93 82 90
paris@rechtsanwalt.fr

Baden-Baden

Schützenstraße 7
D-76530 Baden-Baden
T + 49 (0) 7221 30 23 70
baden@rechtsanwalt.fr

Zürich

Bahnhofstrasse 10
CH-8001 Zürich
T + 41 (0) 43 456 25 86
zuerich@rechtsanwalt.fr

Bordeaux

48 cours d'Alsace et Lorraine
F-33000 Bordeaux
T + 33 (0) 5 56 28 38 07
bordeaux@rechtsanwalt.fr

Sarreguémines

50 rue de Grosbliedertroff
F-57200 Sarreguémines
T + 33 (0) 3 87 02 99 87
sarreguemin@rechtsanwalt.fr